
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 29 août 2018 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Isabelle Gauthier, Chargée de dossiers ou missions - Direction générale
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE18 1433

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 29 août 2018, en y retirant les articles 12.001 à 12.012. 20.017 et 30.012.

Adopté à l'unanimité.

CE18 1434

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 1^{er} août 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE18 1435

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 août 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE18 1436

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Équipements de Levage Novaquip inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 8 ensembles de six vérins à colonnes, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 545 423 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17076 ;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1188034003

CE18 1437

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 152 674,39 \$, taxes incluses, pour le service d'entretien d'équipements de transport vertical du lot # 5 (7 immeubles - 13 appareils), dont 15 % de contingences pour des travaux de réparation imprévus, représentant une somme de 19 914,05, \$ taxes incluses;
- 2 - d'accorder à Ascenseur Néoservices inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, pour une période de trois années à compter du 1^{er} janvier 2019 pour se terminer le 31 décembre 2021, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 132 760,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16797 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1186292003

CE18 1438

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Manutention Toromont, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de huit voiturettes électriques à plate-forme, deux places, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 135 022,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17097 ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1188034005

CE18 1439

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Les Terrassements Multi-Paysages inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le projet de plantations et d'aménagements dans l'emprise de transport d'électricité d'Hydro-Québec au parc-nature du Bois-de-Liesse, aux prix de sa soumission, pour une dépense totale de 347 064,53 \$, taxes, incidences et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-6046;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1186710002

CE18 1440

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à 9248-5523 Québec inc. (DXP Postexperts) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de services d'impression, d'insertion, d'expédition, de fourniture de papeterie et d'enveloppes pour le Service des ressources humaines, pour l'exercice du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021, , avec la possibilité de deux options de renouvellement de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 307 361,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres 18-16921;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1182942001

CE18 1441

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Transporteurs en vrac St-Hyacinthe, plus bas soumissionnaire conforme, pour une durée de deux ans, avec une option de prolongation d'une année, deux contrats pour les services de transport de neige, aux prix de sa soumission, soit pour les sommes maximales indiquées, taxes incluses en regard de chacun des contrats, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17163 :

Adjudicataire	Contrat	Montant (taxes incluses)
Transporteurs en vrac St-Hyacinthe	VSP-205-1820	654 520,71 \$
Transporteurs en vrac St-Hyacinthe	VSP-206-1820	557 851,69 \$
TOTAL		1 212 372,40 \$

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1184631010

CE18 1442

Vu la résolution CA18 28 216 du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève en date du 6 août 2018;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Charex inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation des travaux de la chaussée et de la mise aux normes des fossés dans les rues Roussin et Vermont ainsi que dans le croissant Barabé, dans l'arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, aux prix de sa soumission, soit pour une dépense totale de 1 904 944,41 \$, taxes incluses et 10% de travaux contingents, conformément aux documents de l'appel d'offres public 2018-01-C;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1187474008

CE18 1443

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 520 932,73 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les rues Wellington et Prince, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Ramcor construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 466 932,73 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 311607 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1187231056

CE18 1444

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la cession, à titre gratuit, par le ministère des Transports de la mobilité durable et de l'électrification des transports de 2 stations d'échantillonnage de l'air ambiant, comprenant les bâtiments et les instruments de mesure de la qualité de l'air, au Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) de la Ville de Montréal;

- 2 - d'approuver à cette fin l'Entente relative à la cession de stations et d'équipements ayant servi à la collecte de données sur la qualité de l'air dans le cadre du suivi environnemental du projet de parachèvement de l'autoroute 25 en PPP afin de sceller la transaction.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1184390002

CE18 1445

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet d'accord de contribution entre la Société d'histoire nationale du Canada et la Ville de Montréal pour le versement d'une contribution de 10 000 \$ afin d'enrichir les contenus du site internet Mémoires d'immigrations du Centre d'histoire de Montréal;
- 2 - d'autoriser le directeur du Centre d'histoire de Montréal à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal, ledit accord;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel correspondant et autoriser le Service de la culture à affecter cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1183617001

CE18 1446

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'amendement à l'entente de commandite, soit un ajout de 140 000 \$, plus taxes, entre Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et la Ville de Montréal dans le cadre du Programme de prêt d'instruments de musique de la Financière Sun Life, qui entrera en vigueur à sa date de signature et qui prendra fin le 24 octobre 2020 ;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 140 000 \$, plus taxes, à cette fin ;
- 3 - d'accepter le don, d'une valeur estimée de 30 000 \$, taxes incluses, de Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie à la Ville de Montréal, de cent instruments de musique; de biens non réutilisables (protège-dents, anches et matériel de nettoyage); d'accessoires et du service d'entretien des instruments initiaux et de tout instrument donné ou acheté, à être fourni par Long & McQuade pendant le terme du présent amendement.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1181213003

CE18 1447

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet d'entente de visibilité entre la Ville de Montréal et la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et accepter à cette fin une contribution financière de 49 500 \$, taxes incluses;
- 2 - d'accepter également une contribution financière de 50 000 \$ en provenance du ministère des Relations internationales et de la Francophonie,

le tout pour couvrir une partie des frais engagés pour la tenue du Congrès mondial ICLEI 2018, au Palais des congrès de Montréal, du 19 au 22 juin 2018;
- 3 - d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1184784007

CE18 1448

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Mme Karine Sampson un terrain vacant constitué du lot 4 589 416 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue Mercier, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Ste-Geneviève, d'une superficie approximative de 436,4 mètres carrés, pour la somme de 1 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1185840009

CE18 1449

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une demande auprès du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) en vue de l'émission de lettres patentes pour constituer la société paramunicipale destinée à développer et à gérer, sur le territoire de la Ville de Montréal, le stationnement ainsi qu'un réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques;
- 2 - de mandater le directeur du Service des affaires juridiques et avocat en chef à transmettre au lieutenant gouverneur une requête pour la constitution de l'Agence de mobilité durable;

- 3 - d'autoriser la résiliation de l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et la Société en commandite Stationnement de Montréal (SCSM) (CO95 00785 - modifiée), conditionnellement à la création de l'Agence de mobilité durable;
- 4 - de mettre en œuvre cette résiliation et entreprendre toutes démarches à cette fin;
- 5 - de nommer les personnes suivantes à titre de membres du conseil d'administration de l'Agence de mobilité durable pour un terme correspondant à celui du conseil d'administration de la SCSM :
 - Mme Lise Aubin;
 - Mme Catherine Morency;
 - Mme Renée Piette;
 - Mme Sherazad Adib;
 - M. Rémi Racine;
 - M. André Goyer;
 - M. Benoît Bessette;
 - M. Raoul Cyr, représentant de la Ville, à titre d'observateur;
 - M. Luc Gagnon, représentant de la Ville, à titre d'observateur;
- 6 - de désigner M. Rémi Racine au poste de président du conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1170687001

CE18 1450

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 15 000 \$ à la société à but non lucratif Institut de politiques alternatives de Montréal (IPAM) dans le cadre d'une demande de financement pour l'organisation d'un forum sur la démocratie participative les 21 et 22 septembre 2018;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1183430009

CE18 1451

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 5 000 \$ à l'Association Racines socioculturelles, pour l'année 2018, pour la réalisation du colloque social sur la construction identitaire des jeunes d'origine maghrébine au Québec, le 13 septembre 2018;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cette association, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1185066002

CE18 1452

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention de collaboration entre la Ville de Montréal, le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et l'Entraide Universitaire mondiale du Canada (EUMC) pour le renouvellement de la participation de la Ville de Montréal au Programme de congés solidaires pour les années 2018 et 2019;
- 2 - d'approuver un projet d'entente entre la Ville de Montréal et Le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) pour la réalisation de missions volontaires de solidarité internationale;
- 3 - de mandater le Bureau des relations internationales pour planifier jusqu'à 9 missions en 2018 et 9 missions en 2019 avec les deux partenaires suivants : le consortium Uniterra – CECI, et le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO);
- 4 - d'accorder un soutien financier maximal de 40 000 \$ pour la réalisation d'un maximum de 9 missions volontaires de solidarité en 2018 et 40 000 \$ aux mêmes organismes partenaires pour 9 missions en 2019;
- 5 - de compenser à 100 % en congé autorisé le temps requis pour les absences dues aux vaccins, aux visites médicales, au processus d'obtention de passeports, à la formation de pré-départ;
- 6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1184834001

CE18 1453

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la programmation d'événements publics 2018 - Cinquième partie;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public du 11 septembre au 28 octobre 2018 selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1187209011

CE18 1454

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le Programme aquatique de Montréal - volet construction d'équipements aquatiques intérieurs.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1184332001

CE18 1455

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour tenir une consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques, conformément aux dispositions de l'annexe B du *Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative* (05-056);
- 2 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports, à titre d'unité d'affaires responsable de ce dossier, aux fins de la consultation publique de l'OCPM.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1183599007

CE18 1456

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 1 528,78 \$ relative au déplacement de Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, du 15 au 18 juillet 2018, à New York City (États-Unis), dans le cadre du Forum politique de haut niveau du Conseil économique et social (ONU);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1180843005

CE18 1457

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la dépense estimée à 3 549,28 \$, relative au déplacement, du 11 au 15 septembre 2018, de M. Jean-François Parenteau, membre du comité exécutif, responsable des services aux citoyens, de l'approvisionnement, du matériel roulant et des ateliers ainsi que de l'environnement et du développement durable, afin de participer au *Global Climate Action Summit (GCAS)* qui se tiendra à San Francisco, California (États-Unis);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1181680002

CE18 1458

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'occupation temporaire du domaine public d'une partie du lot 1 898 888, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, tel que représenté au plan CH-2503-154-07-0636-10-10, conditionnellement à ce que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) respecte les conditions suivantes lors des travaux de réfection du pont Louis Bisson :

- le MTMDET assumera l'entière responsabilité de tous les dommages pouvant résulter des travaux de réfection du pont, qu'il s'agisse de dommages aux personnes, aux biens publics ou privés, et devra tenir la Ville de Montréal indemne de tous dommages, de quelque nature que ce soit, de toute réclamation, de tout jugement, y compris les frais et prendra fait et cause et interviendra dans toutes les actions intentées contre la Ville, dans la mesure où ces dommages, réclamations, actions et jugements découlent de sa faute, négligence ou omission ou celles de ses entrepreneurs, mandataires, préposés ou employés.
- le MTMDET devra protéger le site et le remettre dans son état initial après les travaux conformément aux spécifications des devis 101, 103, 110, 120 et 185, lesquels sont joints au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1186620011

CE18 1459

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le versement de crédits supplémentaires de 650 000 \$ en provenance du chapitre corporatif afin de permettre à l'Office de consultation publique de Montréal de réaliser les mandats de consultation en cours confiés par le conseil municipal et le comité exécutif ;
- 2 - d'autoriser, à cette fin, un virement budgétaire de 650 000 \$ du poste des dépenses générales d'administration « Contribution – Office de consultation publique de Montréal »;

- 3 - d'approuver une augmentation de 650 000 \$ des budgets en revenus et en dépenses d'exploitation de l'Office pour l'année 2018;
- 4 - d'imputer ces sommes, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1181079003

CE18 1460

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un budget additionnel de revenus de 114 950 \$ représentant une partie des revenus supplémentaires générés par les activités de restauration à venir à Espace pour la vie ;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses de 114 950 \$ à même le budget additionnel de revenus vers le budget d'opérations 2018 pour l'achat de marchandises aux fins de revente de la Division commercialisation du Service de l'Espace pour la vie afin d'assurer l'exploitation des restaurants jusqu'à la fin de l'année en cours;
- 3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1187530009

CE18 1461

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver l'entente intervenue entre la Procureur général du Québec et la Ville de Montréal relativement à l'indemnité totale et finale payable à la suite de l'expropriation des lots 2 357 113, 1 573 967, d'une partie du lot 1 573 968, du lot 1 573 970, d'une partie du lot 1 573 969 et d'une partie du lot 2 357 115 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, décrits plus amplement à l'avis de transfert de propriété publié sous le numéro 21 471 884 au registre foncier, pour la somme globale et finale de 34 000 000 \$, cette entente prévoyant également la cession du lot 2 357 117 et d'une partie du lot 2 357 118 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal par la Ville de Montréal au ministère des Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1187300004

CE18 1462

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le Service de la culture à tenir un concours pluridisciplinaire pour la création de l'expérience muséale inaugurale dans le cadre de la réalisation du Nouveau Centre d'histoire de Montréal;
- 2 - d'approuver le règlement du concours.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1187305001

CE18 1463

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu du 2^o paragraphe de l'article 19.1 du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136), l'ordonnance numéro 4 fixant la rémunération du président du Conseil du patrimoine de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1180132006

CE18 1464

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-est de la 13^e Avenue, entre la rue Forsyth et la rue Gratton, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1183496004

CE18 1465

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de remplacer l'article 1 du Règlement autorisant un emprunt de 15 000 000 \$ afin de financer l'acquisition stratégique d'immeubles (18-036) par le suivant :

« 1. Un emprunt de 15 000 000 \$ est autorisé afin de financer l'acquisition stratégique d'immeubles dans le but de constituer une réserve foncière à des fins de développement urbain. »

Adopté à l'unanimité.

40.003 1187782005

CE18 1466

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de M. Alain Rouleau à titre d'assistant-directeur à la direction stratégique et de la prévention des incendies, dans la classe salariale FM11 (124 037 \$ - 155 050 \$ - 186 061 \$), à compter du 29 août 2018, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions et avantages des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1187520004

Levée de la séance à 10 h 20

70.001

Les résolutions CE18 1433 à CE18 1466 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville